

L'ambassade Perse à Versailles, deux dessins anciennement attribués à Antoine Coypel



Achetés par la ville de Versailles en 1961, ces deux dessins de dimensions identiques (33 x 50cm) présentent une même scène de banquet, deux tables dressées et fleurdelysées convergeant vers un carreau où se tient un personnage oriental, à l'opposé d'un "dressoir" où sont exposés vases et plats d'importance. Seuls quelques détails diffèrent, notamment dans la disposition des personnages et dans le décor des baies, ce qui nous amène à penser qu'il s'agit d'une étude préparatoire à une peinture, ou à une tapisserie illustrant une réception d'ambassade. Au revers figurent des détails quant à leur provenance. Si l'appartenance antérieure à la collection Grosseuvre est signalée de façon manuscrite, une étiquette datée de 1955 rappelle qu'ils faisaient alors partie de la collection de Monsieur Richard Penard y Fernandez et qu'ils avaient été prêtés lors de l'exposition *Saint-Simon* à la Bibliothèque nationale de France. Quantité d'annotations rappellent aussi les circonstances de l'ambassade de Perse en France de 1715, et expliquent comment ces oeuvres sont rentrées au musée Lambinet sous cet intitulé, et pourquoi elles ont figuré lors d'une exposition consacrée au duc de Saint-Simon, puisque les propos interrogateurs de ce dernier au sujet de l'ambassadeur perse sont restés mémorables. Pourtant, ni les décors ni la mise des personnages ne rappellent cette année 1715. S'agit-il donc vraiment de l'ambassade de Perse?

Deux ambassades différentes.

Louis XIV reçut en audience Mohammad Temim gouverneur de Tétouan en 1682 puis l'amiral Abdallah Ben Aisha en 1692, tous deux ambassadeurs du Sultan du Maroc, avant l'ambassade du Shah de Perse en 1715. Ces trois ambassades sont bien connues, mais celle de 1715, incontestablement, est celle qui suscita le plus de retentissement dans le royaume de France, auprès des intellectuels comme des artistes, ce qui explique le rapprochement initial et immédiat avec nos dessins.

Les ambassades du Maroc visaient à assurer la paix commerciale en Méditerranée, et éviter les prises de prisonniers répétées, vendus comme esclaves notamment, dans le contexte international qui voyait l'Espagne et à l'Angleterre impliqués en Afrique du Nord. En 1682 comme en 1699, les ambassadeurs furent reçus dans la chambre du Roi, au château de Saint-Germain en Laye puis à Versailles. "Parce que ce Roi (du Maroc) et tous les autres princes mahométans ne traitent pas les ambassadeurs des princes chrétiens avec la même civilité et les mêmes cérémonies que les princes chrétiens traitent les ambassadeurs qu'ils s'envoient les uns les autres", le cérémonial fut léger. Le Roi les accueillit sur son fauteuil dressé sur un emmarchement, et ils ne purent "dépasser la limite du tapis", rappelle le Baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs. L'audience fut suivie du



"dîner, (...) à la table du Grand chambellan" en 1682¹. En 1699, "on lui avait préparé un grand dîner dans la salle du conseil, comme on le fait aux ambassadeurs. Il se mit au milieu de la table, je me mis à sa droite, Digny, maître d'hôtel du Roi, se mit à sa gauche, et Saint-Olon s'assit au-dessous de moi. L'ambassadeur ne voulut point que son lieutenant, ni son secrétaire d'ambassade, se missent à table avec lui, m'ayant dit qu'ils n'étaient pas de caractère assez considérable pour manger à une table servie par les officiers du Roi, et dans son palais; mais, parce que se passa le jour de la dernière audience, il est aisé de voir qu'il ne les empêcha que parce qu'il jeunait ce jour là et qu'il ne voulait pas que le lieutenant, qui ne jeunait point, mangeât publiquement en sa présence pendant qu'il faisait abstinence. Il demeurèrent l'un et l'autre debout derrière son fauteuil pendant le dîner. (...) Ainsi il se mit à sa table seulement pour recevoir l'honneur que Sa Majesté lui faisait et ne but ni ne mangea aucune chose pendant tout le dîner"². La description précise de ce repas semble donc ne pas correspondre aux dessins du musée Lambinet, l'ambassadeur ne figurant pas à la table du Baron mais à terre sur un carreau. Les décors du salon du grand conseil, connus par quelques dessins, semblent ne pas non plus s'y retrouver.

Par contre, l'audience de 1715 semble mieux s'en rapprocher. Mehemet Riza Beg représentait le shah Hussein Ier Mirza (1694-1721) et cherchait à obtenir l'aide militaire de la France pour prendre Mascate sur le golfe d'Oman en échange d'importants avantages pour le commerce français. Partout, les Français sont venus observer les Persans, depuis l'arrivée de la suite à Marseille en novembre 1714 jusqu'au 13 août 1715 où elle quitta Paris, l'audience dans la Galerie des Glaces formant un point d'orgue aux événements. Comme pour l'audience du doge de Gênes en 1685, et celle des envoyés du Roi du Siam en 1686, le Roi avait donc choisi d'impressionner ses interlocuteurs. Nos deux dessins pourraient ainsi évoquer la collation offerte à Mehemet Riza Beg à la suite de la cérémonie, bien décrite par le baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs: " Le scrupule que l'ambassadeur a de ne rien manger de ce qui est apprêté par les chrétiens fut cause que non seulement il ne se mit point à table que les officiers du Roi avaient préparée pour lui mais qu'il ne mangea, pendant tout le temps qu'il fut à Versailles, qu'un peu de fruits crus dont on lui porta plusieurs corbeilles dans l'appartement du duc de Guiche où on lui avait mis un tapis et un carreau pour s'asseoir. Le maréchal de Matignon et quelques autres personnes de qualité de la cour mangèrent à une grande table qui avait été préparée pour l'ambassadeur, et aussi Merlin, Saint-Olon, et les Arméniens Padey et Agobjan mangèrent à une autre grande table qu'on leur avait préparée. Je n'ai jamais vu un homme si sobre et vivre de si peu que cet ambassadeur. Il y a apparence que le tabac que les Persans fument continuellement leur sert de nourriture"³.

Si cette relation de 1715 semble mieux concorder avec la scène décrite dans nos dessins, le caractère archaïque des costumes et des coiffures est cependant en désaccord avec une datation de 1715 comme s'il y avait une erreur sur le contexte. Pour lever cette incertitude, l'identification de l'auteur des dessins est-elle susceptible de nous éclairer ?

Un auteur inconnu ?

En décrivant la réception de 1715 dans la Galerie des Glaces, Saint Simon cite précisément le nom d'Antoine Coypel saisissant le moment à la pointe du crayon: " Coypel, peintre, et Boze, secrétaire de l'académie des inscriptions étaient au bas du trône , l'un pour en faire le tableau, l'autre la relation". Ainsi, historiens et historiens de l'art reprirent ces mots à la lettre, et attribuèrent naturellement toute oeuvre évoquant l'ambassade, (dont nos dessins), à Antoine Coypel. Mais Coypel est-il bien l'auteur de nos dessins ?

1 *Cérémonial du Roi Louis XIV, recueil formé d'après le journal deM. De Saintot*, 1666-1671, et 1682-1691, manuscrits français, BNF

2 Baron de Breteuil, *Mémoires*, édition établie par Evelyne Lever, Editions François Bourin, Paris 1993

3 Baron de Breteuil, *ibid.*



Si Coypel a bien représenté les ambassadeurs du Maroc (*Mohammed Temim, Ambassadeur du Maroc, à la Comédie Italienne*, huile sur toile, 1682, Musée du château de Versailles, voir plus loin), nos deux dessins sont, eux, très éloignés de sa manière. La grande toile conservée au château de Versailles, et dont des répliques existent au musée municipal de Niort et au musée Narodowe de Cracovie, *L'ambassade de Perse de 1715*, semble elle aussi

avoir été attribuée trop rapidement à Coypel. En 1998, Thierry Bajou évoque au sujet de cette toile l'importante colonie d'artistes italiens qui séjournait à Paris à la fin du XVIIe, une hypothèse à ne pas exclure pour nos dessins. Après avoir envisagé successivement François de Troy ou Charles Dulin Xavier Salmon l'attribue pour sa part à Nicolas de Largillière, et rappelle aussi des projets intéressants pour les Gobelins. Les archives de la manufacture, que nous n'avons pu consulter, relateraient une commande passée à René – Antoine Houasse pour le carton d'une tapisserie qui aurait permis de parfaire la *Tenture de l'Histoire du Roi*. La commande aurait été transmise à Louis-Michel Dumesnil (1680-1739) qui aurait oeuvré dans les années 1715-1716, après le décès de Houasse. Le carton est malheureusement perdu, et la tapisserie n'a jamais été tissée, mais peut-être pouvons-nous rapprocher nos dessins d'une telle commande: A la manière d'une tapisserie, la composition d'ensemble semble primer, suivant un effet de perspective, au détriment des



Louis-Michel Dumesnil, *Christine de Suède et sa cour*, Musée national du château de Versailles



Louis-Michel Dumesnil, *Le lit de justice de Lois XV*, 1715, Musée national du château de Versailles

personnages, l'ambassadeur tournant même le dos au spectateur. L'auteur a cherché à varier les effets sur le devant de la scène, comme pour réussir à capter le regard du spectateur. L'écriture de l'artiste, aussi, n'est pas totalement éloignée de Dumesnil, dans l'utilisation des mains, dans la délicatesse des personnages, et l'utilisation des fenêtres au fond du décor.

Si une telle attribution devait se confirmer, le rapprochement des dessins avec une commande datant d'avant 1710 pourrait ainsi confirmer la représentation de l'ambassade de 1699, reprise ou mise au goût du jour quelques années plus tard par Dumesnil, qui l'aurait fait évoluer en abordant l'ambassade de 1715. Cette hypothèse serait tentante, mais reste bien-sûr à vérifier. La spécificité du lieu (hôtel des ambassadeurs à Paris ou château de Versailles) nous permettrait aussi d'affiner cette idée: Pour une commande de tapisserie royale, relative à l'histoire du Roi, le château serait bien sûr privilégié.

Curiosité, raison et merveilles

Les visites d'ambassade ont formé en leur temps l'objet de toutes les curiosités. Si les gazettes ont relayé la figure de l'ambassadeur du Maroc Abdallah Ben Aisha, elles ont suivi pas à pas la visite de

Mehemet Riza Beg. Il faut malgré tout rappeler la visite beaucoup plus longue de ce dernier, son ostentation jusque dans la grande Galerie mais aussi le caractère exceptionnellement brusque du personnage. Peu soucieux de se plier aux règles habituelles de la diplomatie, peu avenant pour ses hôtes, se mettant en colère, il a choqué les Français qui se sont émus du peu de splendeur des présents offerts au Roi, et suscité les commentaires, notamment ceux de Saint-Simon remettant en doute ses véritables qualités de diplomate.

Curieux, les Français avaient pourtant eu l'occasion de découvrir l'Orient, pour les plus érudits, au travers des *Six voyages* de Jean-Baptiste Tavernier (1676) des écrits du botaniste Pitton deTournefort (1717) ou du Chevalier Chardin (*Voyages*, 1711). Plusieurs traductions du Coran circulaient. Voltaire puis Montesquieu puisèrent ainsi dans ces sources pour alimenter leurs écrits (*Les lettres Persanes*, 1721, *Zadig*, 1747)



A gauche : Mohamed Reza Beg fumant, 1715
 Ci-dessus : Abdallah Ben Aisha et sa suite à l'hôtel des ambassadeurs à Paris, 1699

Mais les splendeurs de la "turquerie" semblent avoir aussi nourri l'émerveillement. Le roman par lettres de Giovanni Paolo Marana (*L'Espion turc*, 1684), et les *Mille et une nuits* traduites par Antoine Galland (1704-1717) formèrent un terreau favorable à la lecture des artistes attirés par les costumes et l'atmosphère. Antoine Coppel représenta l'ambassade de 1682 au théâtre, le regard pointé vers le personnage. Antoine Watteau fit de même en 1715, et nous laisse une série de dessins évocateurs, réalisés certainement sur le vif et lors d'une des réceptions publiques de Mehemet Riza Beg.



Antoine Coppel *L'ambassade du Maroc à la Comédie*, 1682, Musée national du château de Versailles



Antoine Watteau, *Un persan*, 1715,

L'auteur de nos dessins, lui, met en avant la splendeur des ambassades sous le règne de Louis XIV, la vitalité de la diplomatie mise en oeuvre, et la minutie du protocole déployée à son service. Ils montrent la place donnée aux ambassadeurs des "princes lointains" à la cour du Roi "Le grand Empereur de France, le premier Roi de l'Europe, maître de la célèbre ville de Paris et de tout l'Empire des Français, qui est certes le plus puissant et le plus majestueux Roi des chrétiens, Louis XIV de ce nom" (*lettre du Roi*

du Maroc au Roi du 28 septembre 1698 présentée par l'Ambassadeur le 16 février 1699)

Marion SCHAACK-MILLET
 Coordinatrice scientifique - Musée Lambinet
 6 mai 2017